

Québec, le 15 avril 2003

À l'attention des développeurs de logiciels de facturation - Dentisterie

Renouvellement de l'Entente cadre des chirurgiens-dentistes

Dans l'info-technique 138 datant du 28 mars 2003, nous nous sommes engagés à vous fournir le plus rapidement possible les informations en rapport aux nouveaux codes d'acte créés ainsi qu'au changement de tarif applicable à la presque totalité des codes d'acte existants.

Vous trouverez ci-joint le projet de communiqué sur cette entente. Le communiqué final vous parviendra d'ici la fin avril 2003.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Roger Gagnon au numéro (418) 682-5127 poste 4626.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle